

Attendre et voir !

Une audio¹ un vendredi de vacances, alors que la Douane, 2^e direction du ministère, était absente en raison de la tenue d'une réunion en même temps... Voilà qui ne promettait pas grand-chose. Eh bien, promesse tenue !



Solidaires Finances a (ré)interpelé la Secrétaire Générale, Mme BARBAT-LAYANI, sur un certain nombre de sujets notamment :

1) Sur le télétravail :

- En réexigeant le principe du volontariat tant pour le télétravail que pour le présentiel. Le télétravail ne doit pas être refusé aux agent.e.s qui le demandent.
- En demandant une enquête auprès de l'ensemble des agent.e.s sur le recours au télétravail, la quotité... afin d'identifier les blocages et les difficultés rencontrées.
- En rappelant la revendication de demande d'indemnisation des dépenses induites par le télétravail

2) Sur les autorisations d'absence,

- En s'appuyant sur les difficultés engendrées en Moselle et en région dunkerquoise par la circulation des variants, pour demander à ce que les collègues « contacts de cas contacts » bénéficient du même dispositif en l'occurrence celui de cas contact.
- En demandant que dans le cadre des fermetures d'école qui se multiplient localement, les collègues gardant des enfants puissent bénéficier à leur demande d'un régime d'autorisations d'absence, quand il n'est pas possible de cumuler dans de bonnes conditions garde d'enfant et télétravail.
- Pour les collègues placé.e.s en « septaine » (ou doit-on dire dizaine ?). qui ne peuvent télétravailler.

3) En réitérant le demande de banalisation des journées de travail pendant la période de couvre-feu, banalisation généralisée par souci d'équité à l'ensemble des collègues, en présentiel comme en distanciel.

De manière générale, pour **Solidaires Finances**, il est plus que temps que le ministère se préoccupe de la santé psychique des personnels, quasiment un an depuis le premier confinement, et il n'y a toujours pas d'espoir de sortie du tunnel à court ou moyen terme.

En effet, à part quelques déclarations qui restent à l'état de promesses, et un numéro vert, la secrétaire générale ne propose toujours pas grand-chose de concret, alors que dans les directions et services nos collègues sont soumis.e.s à des injonctions contradictoires, entre respect des règles sanitaires plus ou moins cohérentes et nécessité d'atteindre les objectifs et de s'adapter à des missions en évolution quasi-quotidienne... Le tout pendant que les réformes (ou plutôt la casse du service public) repartent de plus belle.

TELETRAVAIL

Pour le Secrétariat général, le taux de télétravail reste élevé, autour de 50 % si l'on ne tient pas compte des 16 000 collègues environs dont les tâches ne sont pas télétravaillables. Mais c'est pour mieux concéder qu'il s'agit là d'un « plateau », et que ce taux stagne depuis des semaines. Le Secrétariat général, espère plutôt une augmentation du nombre de jours télétravaillés, puisque ce taux stagne lui aussi.

En réalité, faute de retours précis du terrain, le Secrétariat général, est dans l'incapacité de mettre en lumière les points de crispation... et le moins que l'on puisse dire est qu'on ne sent pas de volonté politique d'aller au fond des choses !

¹⁾ Les visios, ça marche pour les cours de judo de l'AS Etaples-sur-Mer, mais pas au ministère de l'économie et des finances, par ailleurs en charge du numérique. Un an après le premier confinement. Voilà...

Le taux d'équipement parti de 20% fin 2019 à atteint les 48 % fin 2020, sachant que le gouvernement lors du dernier TIIPP a pris l'engagement n°11 : d'équiper ses services à 100% d'ici la fin de l'année (pour ce qui est télétravaillable). Les directions de Bercy ont donc la possibilité de puiser dans les stocks stratégiques constitués par la DINUM.

Solidaire Finances a également attiré l'attention sur la piètre qualité des infrastructures, et notamment du réseau, souvent (très largement) perfectible. Avoir des terminaux c'est bien, mais pouvoir réellement se servir des outils métiers c'est mieux. Sans compter que travailler un ultraportable ce n'est pas toujours très confortable à la longue...

Quant aux autres questions autour du télétravail... pas de chance, nous n'avons pas la bonne interlocutrice !

- Soit cela dépend de la fonction publique, et les fédérations des Finances sont priées de transmettre leurs revendications aux fédérations de fonctionnaires.
- Soit cela relève du « dialogue social local », comme les problèmes de « flicages » de collègues en télétravail par leur hiérarchie.

Dans un cas comme dans l'autre, la secrétaire générale estime qu'elle n'a pas à intervenir, ni pour fixer un cadrage au niveau local, ni pour faire remonter.

Bref, pas de chance, les syndicats s'adressent toujours à la mauvaise personne : quelle maladresse ! On croirait voir le personnage de Tintin et l'oreille cassée : « *Caramba ! Encore raté* ».

Même quand il est question de banalisation des horaires, que la secrétaire générale a longtemps éludée avant de finalement poser un argument de haute tenue : pas question pour elle de donner des consignes qui feraient que les personnels de Bercy n'appliqueraient plus la réglementation du travail !²

Et là encore de renvoyer au dialogue social local... qui bottera en touche faute de consigne nationale. Et la Secrétaire générale en reste à une incitation à des aménagements horaires...

ETAT D'URGENCE

L'allongement de la durée de l'isolement en raison de la propagation des variants va bien être prise en compte, mais pour le Secrétariat général, cela se fait par l'intermédiaire des médecins de prévention, un rappel de l'information sera fait aux directions (on espère que ça va ruisseler jusque dans les services).

L'organisation du travail a également été adaptée à Mayotte pour tenir compte du reconfinement. Plus globalement, un bilan devrait être fait sur la situation ultramarine.

La Secrétaire Générale s'est déclarée concernée par la situation psychologique des personnels. Elle s'est dite favorable à relancer l'information sur la cellule d'écoute (qui rencontre jusque-là une audience limitée) et à rappeler les consignes d'accompagnement par les managers des agent.e.s isolé.e.s.

Le Secrétariat général, travaille également sur des modes opératoires pour mobiliser les acteurs locaux afin de mettre en place des actions ciblées pour les personnes qui auraient des difficultés importantes.

Pour Solidaire Finances, au-delà de ces actions plus ou moins efficaces, il est nécessaire d'agir contre les causes des problèmes, et d'avoir un ministère aussi proactif pour améliorer les conditions de travail dans les services qu'il ne l'est pour faciliter les opérations de communication gouvernementale...

CAMPAGNE DE VACCINATION

Le mouvement de vaccination se poursuivant au plan national, en s'élargissant aux 55 à 64 ans avec facteurs de comorbidité, Bercy se prépare à mettre en place un système de vaccination dès que ce sera possible pour les employeurs.

Le Secrétariat général, a déjà anticipé, et travaille depuis plusieurs semaines avec la MFP (à laquelle est rattachée la MGEFI) sur les conditions de mise en place d'un dispositif de vaccination. Un tel dispositif existe déjà pour la grippe « classique », mais serait étendu à l'ensemble du pays avec un point de vaccination dans chaque département.

Le Secrétariat général, attend désormais de savoir si la campagne se fera de manière coordonnée pour l'ensemble de la Fonction publique, ou bien employeur par employeur

Une telle campagne pourrait commencer courant mars pour les personnels concernés par la campagne nationale (agent.e.s vulnérables de 55 ans et plus).

2) *Alors qu'écrêter les heures pour ne pas dépasser le temps de travail hebdomadaire, ça ne pose de problème moral à Mme Barbat-Layani. On a les scrupules qu'on peut... ou qu'on veut bien !*